

**Compte rendu de la réunion du 7 octobre avec Eric Chevalier, adjoint au maire,
sur le site du Grand Barret / Roc Fleuri**

Présents : E Chevalier, P Gonzalez (mairie annexe) / Pour le CIQ Cézanne Torse : D de Guillebon, M Braunstein, A Grenier, A Latz, Y Bonaimé, P Danilo, M Kapferer, J Michelot, F Wattecamps / Pour le CIQ Pont de Béraud : L Engle, H Huck.

Cette réunion à laquelle s'est joint un membre du conseil syndical du Nid joint a permis de faire le point sur les questions suivantes :

Sécurité incendie du futur parc. Cette problématique est urgente puisque l'incendie qui a eu lieu sur la partie basse du parc a mis en évidence les difficultés d'accès au parc pour les véhicules des pompiers. Nous avons pu faire constater à Eric Chevalier la nécessité absolue à l'horizon de l'été 2021 d'aménager un accès pompier à la partie haute du parc au-delà du canal de Provence. Eric Chevalier s'est engagé à faire procéder aux travaux nécessaires en même temps qu'un débroussaillage d'ensemble du parc prévu début 2021.

Avenir de la bastide du Grand Barret. Compte tenu du positionnement central de cette bastide dans le parc, des conséquences financières importantes pour la ville des engagements figurant dans l'acte de vente du parc (double clôture du terrain situé autour de la bastide, construction d'un pont accessible à des voitures sur le Barret et de 8 portails aux diverses entrées du parc), nous avons réitéré auprès d'Eric Chevalier notre demande d'un achat de cette propriété par la ville pour maintenir l'intégrité du parc et faciliter la circulation vers la Cortésine. Eric Chevalier a indiqué que la municipalité n'était pas opposée à cette opération mais que les propriétaires concernés n'étaient pas vendeurs et que l'achat du parc avait fait l'objet de longues et difficiles négociations. Nous lui avons demandé de reprendre les négociations avec les vendeurs.

Circulations du côté de la Cortésine. Les représentants du CIQ Pont de Béraud ont rappelé leurs demandes récurrentes relatives à la remise en circulation du chemin vicinal 15 ou, à défaut, à la mise en place d'un cheminement parallèle permettant un parcours piéton et cycliste entre le lycée Cézanne et l'avenue des Ecoles Militaires, et à l'établissement d'un pont en bois sur le Barret pour faciliter la circulation dans le bois de la Cortésine. S'agissant de ce pont, Eric Chevalier a indiqué que les services travaillaient sur ce projet qui devrait aboutir début 2021. Il a également évoqué un nouveau cheminement piéton et cycliste prévu à brève échéance au travers du bois de la Cortésine et débouchant sur l'actuelle coulée verte au niveau de l'entrée de la Cortésine (côté traverse de la Cortésine). Il a ajouté que les travaux de clôture de la Cortésine étaient de ce fait programmés afin de permettre la mise en place de ce cheminement.

Trottoir de l'avenue des Ecoles Militaires : Le dossier est bien connu. Nous avons fait valoir qu'à notre connaissance les propriétaires riverains du côté piscine étaient favorables à la rétrocession du linéaire

nécessaire pour mettre en place un trottoir aux normes. Eric Chevalier a indiqué qu'en cas de cession gratuite de ce linéaire ce dossier serait examiné favorablement et qu'il nous appartenait de susciter une démarche en ce sens auprès des propriétaires concernés . Il nous a aussi fait remarquer que cela ne réglait en rien le dimensionnement du trottoir au niveau du pont de la Torse en raison des lourdes contraintes de la loi sur l'eau.

D de Guillebon – M Braunstein